

# PV CA du 8-9-20

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MARDI 08.09.2020

Présents : A.-M. HABETS, S. LAURENT, F. WINAND, M. FORGET, R. GRUSELIN, L. HAAGER, J.-L. MASSART, D. ROMAIN, X. SMAL, B. VALENTIN, G. BURTON

Invité : Daniel VAN DAELE, président de la FVWB.

Le président de la FVWB avait souhaité rencontrer le CA de la ACVBL dans le but d'aborder différents points. Nous l'avons donc invité à ce CA.

Les points qu'il a abordés sont :

## 1. LA SITUATION CORONA.

- Il est évident que la fédération doit agir dans le bon sens et que les décisions seront prises au cas par cas. La santé doit rester la priorité.
- Les fédérations de handball, basket-ball et volley-ball ont collaboré et ont pu se mettre d'accord pour mettre en place les codes couleur.
- Différents protocoles sont en cours d'élaboration et seront fournis avant le début de championnat. Il s'agit notamment des protocoles arbitrage et des protocoles matchs.
- Volley Belgium a mis en place des petits comités pour étudier les différents cas de figure qui peuvent se présenter.

## 2. LA VIE FÉDÉRALE.

- Plusieurs chantiers sont en cours ou en réflexion :
  - o Le plan programme pour les 4 prochaines années doit être finalisé pour fin octobre. C'est de ce plan que dépendront les subsides ADEPS.
  - o Comment créer de nouveaux clubs et acquérir de nouveaux affiliés. La fédération compte également sur les provinces pour leur donner des idées.
  - o Le développement du volley prison dans le but de favoriser la réinsertion sociale.
  - o Le handi-volley cumulé avec le volley assis. Le président encourage les provinces à développer ce système de pratiquer le volley-ball.
  - o Trouver un arrangement avec volley Vlaanderen pour permettre à des jeunes francophones d'intégrer le haut niveau.
  - o Développer le volley à l'école sous le projet « Volley at school »

## 3. RÉVISION DES STATUTS DE LA FVWB.

- Ce travail est indispensable pour les mettre en conformité avec le nouveau code des sociétés.
- Le président aimerait en profiter pour réorganiser la fédération en vue de la rendre plus efficace, comme par exemple, constituer un collège des présidents qui serait chargé de s'occuper du volet sportif alors que le CA se chargerait du volet administratif.

REPRISE DES POINTS DE L'ORDRE DU JOUR.

## 1. ASSEMBLEE GENERALE DE L'ACVBL DU 21.09.2020.

- a) Vu les apaisements reçus par l'ADEPS quant aux mesures en vigueur en matière de la pandémie, le CA a pris la décision d'organiser quand-même le stage à la Toussaint. Il y avait donc lieu de revoir le budget 2020-2021 qui ne tenait pas compte de ce poste. Le budget adapté sera transmis à tous les membres de l'ACVBL.
- b) Certains articles de nos règlements provinciaux ont été modifiés, d'autres ont subi un toilettage. Le CA estime que seuls les premiers qui ont une incidence quelconque sur le championnat doivent faire l'objet d'une information lors de l'AG.
- c) Il est rappelé que lors de l'AG, le port du masque est obligatoire durant toute la durée de l'AG.

## 2. TECHNIQUE.

- a) Une réunion avait lieu le 25.08.2020 à l'ADEPS pour discuter du stage et du protocole qu'il y aura lieu de respecter.
- b) La page créée sur Facebook et Instagram ont été perdues. Une nouvelle page « ACVBL Lux » a été créée.
- c) Actuellement, il y a 22 inscrits pour le stage, mais la nouvelle page va contribuer à l'inscription de nouveaux participants.
- d) A l'exception de 4 journées qui auront lieu dans les clubs, tout le programme jeunes aura lieu à Martelange, et ces journées ne seront pas appelées entraînements, mais rassemblements.
- e) Les journées minimales débuteront par un entraînement avant d'aborder les matches. Mais ce n'est que durant la dernière journée qu'il y aura un tournoi de qualification pour les finales francophones. Le souhait de la commission technique est de les organiser en même temps que les finales des coupes provinciales le 1er mai 2021, ceci afin de valoriser cette compétition. Bien entendu ce ne sera possible que dans la mesure où il y aura organisation de coupes provinciales.
- f) Il semblerait qu'il y ait une erreur dans la détermination des dates de naissance pour la catégorie minimales. Une vérification sera faite.
- g) Une candidature de la province de Namur a été déposée pour organiser les interprovinces de novembre prochain. Mais le CA se demande s'il est bien sage d'organiser une telle manifestation, dans le cadre de la Covid 19.
- h) Une réunion a été organisée avec l'entraîneur fédéral. Arnaud Capitaine était notre représentant. Il est regrettable qu'il n'ait été question que d'élitisme.
- i) Concernant l'entraîneur fédéral, il n'a pas été apprécié qu'il ait été dans un club de la province sans en avoir informé quiconque du CA, ni qu'il n'ait même pas transmis un compte-rendu de sa visite à la responsable technique provinciale.
- j) La commission technique avait organisé une réunion avec les clubs le samedi 05.09.2020. Malheureusement, seules 3 personnes s'y sont présentées.

## 3. CHAMPIONNATS.

- a) La commission des rencontres a envoyé un questionnaire aux clubs pour connaître les conditions d'accès de leur salle dans le cadre de la Covid 19. A ce jour, 3 clubs ont renvoyé le formulaire complété.
- b) Qu'en sera-t-il si, durant le championnat, les pouvoirs organisateurs suppriment l'accès aux vestiaires alors que dans nos règlements, il est stipulé que des vestiaires doivent être mis à la disposition de l'équipe visiteuse ? Une grosse discussion a lieu, mais en finalité, le CA fait confiance au bon sens des arbitres qui officieront là où ce cas se présenterait.

c) Le CA a appris qu'Houffalize avait organisé un beach sans avoir introduit de demande d'autorisation. Il y a unanimité pour qu'une amende lui soit appliquée.

#### 4. DIVERS.

a) Le rapport du CA du 04.08.2020 est approuvé.

b) Pour ce qui concerne le championnat loisir, pour l'instant, il y a 6 équipes inscrites, mais le délai d'inscription est fixé au 20.09.2020. Martelange n'a plus qu'une équipe. Le début de la compétition est fixé au 15.10.2020.

c) Les personnes qui vont prendre un verre à la cafétéria devront décliner leur identité sur une feuille.

d) L'assemblée générale des arbitres est fixée au 22.09.2020 à 19h30.

e) La FVWB souhaite que les déclarations d'accident soient transmises automatiquement à Ethias sans passer par la fédération. Des tests seront réalisés durant cette saison.

f) Le responsable des statuts et règlements de la FVWB demande l'autorisation de faire une AG par visioconférence pour modifier le R. O. I. pour ce qui concerne la présence de la photo des affiliés sur l'application volleyspike. Si la majorité du CA est favorable sur la proposition, il l'est moins sur la forme, notamment parce que cette façon de faire créerait un précédent qui pourrait être utilisé plus régulièrement. 9 administrateurs s'opposent à cette AGE électronique contre 2 qui sont d'accord.

Fin de séance : 23h15